UQAM : 5 tp..
6 tpart

Procès-verbal de la réunion du comité du doctorat conjoint en histoire de l'art
Tenue le 11 octobre 2002 à 13:30
Local C-2151 - UdeM

Étaient présents : Joan Acland, Olivier Asselin, Nycole Paquin, Laurier Lacroix, Elliott Moore, Johanne Lamoureux, Constance Naubert-Riser

Membres excusé : Marc Grignon

1- Adoption de l'ordre du jour

2- Adoption du procès-verbal de la réunion d'avril 2002

3- Affaires découlant du procès-verbal

4- Constitution des jurys de soutenance

Nycole Paquin nous fait part des problèmes que cause à l'UQAM l'interdiction de réinviter en tant que membre du jury, lors de la soutenance d'une thèse, les membres du comité de thèse de l'examen de synthèse. Le document de notre programme n'est pas très clair sur cette question mais le règlement de l'UQAM l'est et l'ampleur du réseau rend difficile la tâche de trouver des membres hors programme.

-Il faudra donc écrire une lettre à tous les directeurs et doyens des études avancées pour faire valoir que notre programme a été accepté dans sa formulation actuelle par les institutions concernées et par le Ministère et que nos statuts approuvés prévoient la possibilité de recoupements entre les deux jurys. La lettre précisera que de toute manière « le bassin de spécialistes et les budgets trop réduits du programme empêchent de procéder autrement ».

- lors de la revision du programme, on pourrait modifier l'appellation et les règles de constitution du comité de thèse : ce serait plus clair, afin d'éviter les ambiguités, de le désigner sous l'appellation de jury d'examen.

5- Prochain forum doctoral

Constitution du jury :
Olivier Asselin (Concordia)
Ellioot Moore (Laval)
Nycole Paquin demandera à Jean-Philippe Uzel de représenter l'UQAM et effectuera les réservations de locaux .
Johanne Lamoureux demandera à David Booth de représenter l'Université de Montréal.

Johanne Lamoureux rassemblera rapidement les intitulés afin de préparer un horaire.
On demande aux candidats de soumettre aux membres du jury du forum doctoral un texte d'une dizaine de pages deux jours avant la date de l'événement.
Afin de préciser les attentes du jury, Johanne Lamoureux rédigera une feuille de directives à remettre aux étudiants qui préparent le forum doctoral.

Le comité s'entend pour que les étudiants soient invités à présenter un bref rappel de leur hypothèse, de la méthodologie, tout en mettant l'accent sur le corpus (possibilité d'une étude de cas) et sur les résultats attendus. L'idée générale est de démontrer que des progrès ont été réalisés depuis la tenue de l'examen de synthèse.

Olivier Asselin propose qu'on pourrait aussi constituer une banque des textes et des biblios déposés à l'examen de synthèse.

6- Habilitation des directeurs de thèse

Les différents départements de notre programme conjoint ont procédé à des engagements depuis quelques années et le comité interuniversitaire devrait rajeunir sous peu sa liste des professeurs habilités à diriger ou à co-diriger au sein du programme de doctorat conjoint.
L'Université de Montréal pourrait prochainement soumettre les candidatures de Todd Porterfield, de Chantal Hardy et de Louise Vigneault, l'UQAM celle de Johanne Lalonde, Concordia celles de Johanne Sloan et de Christina Huneault et Laval, celle de Didier Prioul.

7- Durée des études

Dans le cadre des révisions envisagées, le comité souhaiterait que les universités et le Ministère s'entendent pour que la durée des études au sein du programme soit la même, peu importe l'institution concernée. La durée recommandée est de cinq ans.

8- Date des inscriptions et conditions d'éligibilité

Il apparaît aussi souhaitable que notre programme se dote d'une date butoir commune pour les inscriptions de chaque semestre et qu'on n'accepte pas de candidats au-delà de ces deux dates communes. Il faudra donc voir à coordonner ces dates entre les institutions.

Le comité discute du problème croissant des étudiants qui présentent leur candidature en ayant une diplômation adéquate mais dans un autre champ disciplinaire. On verra à la révision à préciser plus formellement la procédure à suivre concernant la formation supplémentaire de ces candidats, lorsqu'il y a lieu d'en imposer une. C'est le comité qui devra en décider.

Le comité recommande aussi que les compétences linguistiques (bilinguisme et troisième langue lorsque c'est nécessaire) du candidat soient évaluées au cours de l'examen de synthèse, peu importe la langue maternelle de l'étudiant.

9- Évaluation du programme

L'évaluation du programme se trouve retardée car nous devons attendre d'avoir produit davantage de diplômés. Néanmoins à la session d'hiver, il faudra voir à constituer un échéancier de travail sur cette question afin de mesurer ce qui peut être accompli tandis que nos doctorants achèvent leur thèse.

10- Offre de séminaires 2000-2004

Le séminaire intégrateur serait offert par C. Huneault (Concordia) et Jean-Philippe Uzel (UQAM)

L'Université de Montréal aimerait que le séminaire qu'elle offrira soit sous la tutelle du nouveau détenteur de la chaire fédérale, Todd Porterfield.
Nycole Paquin et Elliott Moore verront à la prochaine réunion à proposer un responsable pour les séminaires offerts à l'UQAM et Laval.

11- Divers

Nycole Paquin nous fait part des circonstances entourant la belle soutenance de Stéphane Roy, premier candidat à obtenir son doctorat dans le programme conjoint.
Trois soutenances sont envisagées cet automne :
Hélène Sicotte
France Lévesque
Peggy Davis

Johanne Lamoureux devra écrire les lettres de constitution du jury pour chacune de ces soutenances :
Hélène Sicotte : Brian Foss, Laurier Lacroix, Dennis Reid ou Charlie Hill, Esther Trépanier (président rapporteur)
France Lévesque : Louise Déry (président-rapporteur) Nicole Dubreuil, Christine Ross, Laurier Lacroix.
Peggy Davis : Laurier Lacroix (président-rapporteur) David Karel, Claudette Hould, James O'Brian (Univ. de l'Illinois : à confirmer).

La réunion est levée à 15 :30